



**CENTRE DE GESTION  
DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT**  
Rapport annuel de gestion  
**2007-2008**

Cette publication peut également être consultée à l'adresse électronique suivante :  
[www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca)

ISBN 978-2-550-54404-3

ISBN 978-2-550-54405-0 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

Le mot du directeur .....	5
La déclaration de la direction .....	7
Le rapport de validation de Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L. ....	9
La présentation de l'organisation .....	10
Le comité consultatif .....	10
La structure de l'organisation et les ressources humaines .....	11
Les faits saillants .....	12
Le profil de la clientèle 2007-2008 pour chacun des produits et services .....	13
Les relations avec la clientèle .....	16
Le profil du parc de véhicules .....	17
Les acquisitions et ventes de véhicules .....	19
Les réalisations en 2007-2008 .....	21
Les perspectives pour 2008-2009 .....	33
Les états financiers 2007-2008 .....	35



C'est avec fierté que je présente les résultats atteints au cours de l'exercice 2007-2008. Le Centre de gestion de l'équipement roulant a terminé sa dixième année d'existence en tant qu'unité autonome de service. Cette année a été marquée par une révision de l'ensemble de la gestion des activités dans le but d'améliorer la productivité des ateliers de mécanique. À cette fin, le Centre a réévalué la charge de travail et les besoins en main-d'œuvre de chacun de ses ateliers. Il a par ailleurs poursuivi la révision de ses processus de travail en concertation avec deux firmes spécialisées dans ce domaine, et ce, dans ses principaux ateliers de mécanique. Au cours des prochaines années, il entend effectuer cette révision dans tous les autres ateliers de mécanique sur le territoire québécois.

Conformément à ses orientations stratégiques, le Centre a accru la formation pour l'ensemble de son personnel technique, afin de s'assurer d'une mise à niveau des connaissances conforme aux nouvelles technologies intégrées dans son parc de véhicules.

En 2007-2008, le Centre a poursuivi ses efforts en matière de promotion des véhicules écologiques. Il possède maintenant divers types de véhicules permettant de réduire l'émission de gaz à effet de serre. Au 31 mars 2008, le Centre disposait d'une centaine de véhicules hybrides. Par ailleurs, dans le contexte de la gestion des biens durables, il a participé étroitement à la mise en place d'outils de télémétrie dans la région de l'Estrie. Plus d'une trentaine d'équipements ont été installés, et le Centre entend poursuivre, au cours des prochaines années, la mise en place de ces nouvelles technologies qui permettent une réduction de la consommation de carburant. Toujours dans le respect des orientations gouvernementales, le Centre a obtenu la certification ISO 14001 concernant le management environnemental. Cette certification s'ajoute à celle déjà obtenue par le Centre, c'est-à-dire ISO 9001:2000.

Enfin, les résultats de l'année 2007-2008 montrent bien que le Centre a atteint la plupart des cibles de son plan d'action. Cette performance résulte des efforts de tout son personnel, sans qui la réussite de l'organisation ne serait pas possible. Je tiens donc à le remercier pour sa précieuse collaboration. Je désire également remercier tous les clients du Centre de leur confiance et de leur compréhension ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à faire avancer le Centre par leurs conseils, leur appui et leurs encouragements.



GÉRARD BRICHAU

Québec, septembre 2008



Ce document constitue le onzième rapport annuel de gestion du Centre de gestion de l'équipement roulant. Les résultats, l'information et les états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant qui y sont présentés relèvent de la responsabilité du directeur et des chefs de service du Centre. Ces derniers sont donc tous cosignataires de cette déclaration. Leur responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données présentées dans le rapport ainsi que sur la reddition de comptes annuelle quant aux résultats attendus et convenus dans le *Plan d'action 2007-2008*.

La direction du Centre a maintenu, tout au long de l'exercice financier 2007-2008, des systèmes d'information et des mesures de contrôle destinés à assurer la réalisation des objectifs fixés dans l'entente de gestion et dans le Plan d'action.

De plus, la firme Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L. s'est assurée du caractère plausible et de la cohérence de l'information présentée dans le présent rapport annuel, sauf pour ce qui est de la section sur les états financiers 2007-2008. Au terme de sa mission d'examen, elle a produit un rapport de validation.

À notre avis, les données présentées dans le *Rapport annuel de gestion 2007-2008* correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2008.

Le directeur,



GÉRARD BRICHAU

Le chef du Service de l'ingénierie  
et des acquisitions,



MARC-ANDRÉ BOIS, ing.

Le chef du Service des opérations,



ALAIN COSSETTE

Le chef du Service à la clientèle,



CLAUDE OTIS



## Le rapport de validation de Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L.

Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons procédé à l'examen des résultats, des indicateurs, des données et des explications présentés dans le rapport annuel de gestion du Centre de gestion de l'équipement roulant pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, à l'exception des états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de ces renseignements incombe à la direction du Centre.

Notre rôle consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous basant sur le travail que nous avons réalisé au cours de notre examen. Ce rapport ne constitue pas une vérification.

Notre examen a été fondé sur les normes de l'Institut des vérificateurs internes. Les travaux ont consisté à prendre des renseignements, à utiliser des procédés analytiques, à réviser des calculs, à obtenir des pièces justificatives et à discuter sur l'information fournie. Notre examen ne vise pas à vérifier les systèmes de compilation, à évaluer le contrôle interne ni à effectuer des sondages.

Au terme de notre examen, nous concluons que les résultats, les indicateurs, les données et les explications contenus dans le rapport annuel de gestion paraissent plausibles et cohérents.



LEMIEUX NOLET, comptables agréés S.E.N.C.R.L.

Québec, juillet 2008

## La présentation de l'organisation

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) a été la première unité autonome de service relevant du ministère des Transports du Québec (MTQ). Il gère un parc de plus de 7 893 véhicules et équipements connexes, dont 6 001 lui appartiennent, tandis que 1 892 sont entretenus et réparés selon une tarification horaire. Un réseau de 63 ateliers de mécanique répartis sur l'ensemble du territoire québécois relève également du CGER.

La mission, la vision, les objectifs généraux et les valeurs de l'organisation se trouvent dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## Le comité consultatif

Dans le but de favoriser une gestion éclairée du CGER, le comité consultatif doit conseiller le sous-ministre quant aux cibles et aux objectifs annuels à fixer. Il doit également fournir son avis sur le Plan d'action et les résultats atteints par le CGER. Les membres de ce comité sont nommés par le sous-ministre des Transports et sont des représentants de l'industrie de la fabrication et de la gestion d'équipement roulant, de la clientèle et du personnel. Le directeur du CGER participe aux délibérations du comité consultatif. En 2007-2008, ce dernier était formé des membres suivants :

RONALD COQUELIN,  
conseiller au Service des relations de travail  
et de la défense des services publics,  
Syndicat de la fonction publique du Québec;

LOUIS FERLAND,  
directeur de l'Estrie,  
MTQ;

MICHEL DUMAS,  
chef du Service des transports,  
Sûreté du Québec;

GUY CHARBONNEAU,  
directeur du matériel roulant et des ateliers,  
Ville de Montréal;

JEAN ROBITAILLE,  
directeur général,  
Kenworth Montréal.

## La rencontre du comité consultatif 2007

Le 5 septembre 2007, le directeur du CGER rencontrait les membres du comité consultatif pour leur présenter les résultats atteints au regard du *Plan d'action 2006-2007* ainsi que les objectifs et les indicateurs prévus dans le *Plan d'action 2007-2008*. Il est à noter que deux membres du comité ont été remplacés. Monsieur Daniel Dionne a été remplacé par monsieur Ronald Coquelin, conseiller aux relations de travail pour le Syndicat de la fonction publique du Québec. Quant à monsieur Mario Turcotte, il a cédé sa place à monsieur Louis Ferland, directeur de l'Estrie au ministère des Transports.

Les commentaires des membres ont particulièrement concerné l'intégration d'innovations à caractère environnemental dans le parc de véhicules du CGER et l'annonce de privatisation qui a été faite concernant l'unité autonome de service.

## La rencontre du comité consultatif 2008

Le 13 juin 2008, le directeur du CGER rencontrait les membres du comité consultatif pour leur présenter les résultats atteints au regard du *Plan d'action 2007-2008* ainsi que les objectifs et les indicateurs prévus dans le *Plan d'action 2008-2009*. Les membres ont été satisfaits des résultats que le CGER a obtenus au cours de la dernière année. Les commentaires concernant le *Plan d'action 2008-2009* ont principalement porté sur les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces efforts ont été jugés intéressants et très pertinents dans un contexte de développement durable.

## La structure de l'organisation et les ressources humaines

Le CGER est composé d'un centre administratif situé à Québec et de 63 ateliers de mécanique répartis dans 16 zones d'exploitation régionale. La clientèle de l'ensemble du Québec peut donc bénéficier des services du CGER.

La carte des régions où le Centre offre ses services se trouve dans la rubrique « Ateliers de mécanique » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

Le CGER compte 442 employés, dont plus de 350 travaillent en région. Le personnel du Centre administratif et des bureaux régionaux comprend des gestionnaires, des professionnels, dont les ingénieurs et les conseillers à la clientèle, ainsi que des employés de bureau.



*La clientèle du CGER bénéficie d'un service courtois et de qualité partout au Québec.*

### EFFECTIF DU CGER SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31 MARS 2008

Catégorie d'emploi	Permanent		Occasionnel		Total		%	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Cadres	30	31	2	0	32	31	7,46	7,01
Professionnels	18	17	5	8	23	25	5,36	5,66
Techniciens	32	34	7	10	39	44	9,09	9,96
Personnels de bureau	27	21	21	24	48	45	11,19	10,18
Ouvriers	108	99	179	198	287	297	66,90	67,19
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>202</b>	<b>214</b>	<b>240</b>	<b>429</b>	<b>442</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Des tableaux présentant l'effectif du CGER selon différents critères, tels que la catégorie et le corps d'emploi, le statut d'emploi (permanent ou occasionnel), la région administrative et le sexe, se trouvent à la section « Profil des ressources humaines » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca). L'organigramme du Centre figure au même endroit.

## Les faits saillants

### La promotion des véhicules écologiques

Le CGER a fait un effort particulier pour promouvoir les véhicules écologiques. Au 31 mars 2008, il possédait un parc d'environ une centaine de véhicules hybrides. Ainsi, le Centre est l'un des organismes de gestion de parc qui dispose du plus grand nombre de véhicules hybrides au Québec. De plus, il a obtenu la certification ISO 14001.

### L'obtention d'une mention lors des Grands Prix québécois de la qualité

Le 15 novembre 2007, le CGER obtenait une mention lors des Grands Prix québécois de la qualité. Le Centre est le seul organisme public à avoir reçu une telle distinction.

Le gala des Grands Prix québécois de la qualité sert à récompenser les organisations publiques ou privées qui appliquent avec succès les meilleures pratiques de gestion dans tous les aspects de leurs activités. Il s'agit de la plus haute distinction au Québec en matière d'amélioration continue. Cette mention résulte des efforts de tout le personnel du CGER, sans qui la réussite de l'organisation n'aurait pas été possible.

### L'obtention de Prix innovation

L'esprit d'innovation des employés du CGER a été souligné par l'obtention de prix remis par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Dans la catégorie « organismes publics », le Prix innovation 2007 a été décerné au comité de santé et de sécurité (CSS) de la Zone de la Chaudière-Appalaches pour la création d'un support de serrage et de vérification des boulons.

### La signature d'une entente avec les villes de Gaspé et de Berthierville

Le CGER a signé une entente de service avec les villes de Gaspé et de Berthierville afin d'assumer la gestion globale de leur parc de véhicules et d'équipements.

### Le 10<sup>e</sup> anniversaire du CGER

Au cours de l'année 2007-2008, des activités de reconnaissance se sont déroulées dans chaque région afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire du CGER et de remercier les employés pour tout le travail accompli au cours de ces années.



*L'esprit d'innovation des employés du CGER a été souligné par l'obtention de prix remis par la CSST.*

## Le profil de la clientèle 2007-2008 pour chacun des produits et services

Les produits et services offerts par le CGER sont la location clés en main, la réparation et l'entretien de véhicules selon une tarification horaire, l'analyse en gestion de parc de véhicules, la formation des conducteurs, les services de génie-conseil et la fourniture de carburant.

La description de chacun des produits et services se trouve dans la rubrique « Produits et services » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

### La location clés en main de véhicules et d'équipements connexes

#### LA LOCATION À LONG TERME

Au 31 mars 2008, 366 ententes de service de location clés en main avaient été conclues, dont 210 avec des ministères et des organismes autres que le ministère des Transports du Québec. Ces ententes représentaient, à la même date, 5 044 véhicules et équipements connexes. En 2007-2008, le revenu annuel résultant de la location clés en main a été de 64 314 387 \$, incluant la location à court terme.



*Les services de génie-conseil collaborent à la conception de nouveaux produits répondant aux besoins des clients, tel le poste de commandement de la Sûreté du Québec.*

#### ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE POUR LA LOCATION CLÉS EN MAIN

Types d'organisations (nombre)	2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	Ententes	Véhicules	Ententes	Véhicules	Ententes	Véhicules
MTQ (1)	102	3 371	101	3 280	103	3 306
Autres ministères (19)	115	454	118	477	140	486
Organismes (17)	26	160	27	148	31	174
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux (22)	17	66	23	98	26	119
Organismes liés au réseau de l'éducation (8)	11	33	12	35	12	28
Organismes municipaux (8)	7	15	8	16	9	15
Municipalités (42)	36	717	47	827	45	916
<b>TOTAL (117)</b>	<b>314</b>	<b>4 816</b>	<b>336</b>	<b>4 881</b>	<b>366</b>	<b>5 044</b>

Un tableau présentant chacun des clients du CGER se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## LA LOCATION à COURT TERME

### ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE POUR LA LOCATION à COURT TERME

Types d'organisations (nombre)	2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	Ententes	Véhicules	Ententes	Véhicules	Ententes	Véhicules
MTQ (1)	61	281	63	299	72	336
Autres ministères (6)	7	12	9	15	11	23
Organismes (3)	7	15	6	14	3	6
Organismes liés au réseau de la santé (6)	-	-	2	3	6	7
Organismes liés au réseau de l'éducation (2)	2	7	3	6	2	3
Organisme municipal (1)	1	1	1	1	1	1
Municipalités (20)	18	90	23	138	21	137
<b>TOTAL (39)</b>	<b>96</b>	<b>406</b>	<b>107</b>	<b>476</b>	<b>116</b>	<b>513</b>

Un tableau présentant chacun des clients du CGER se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## La réparation et l'entretien de véhicules selon une tarification horaire

Au 31 mars 2008, 5 081 véhicules et équipements connexes appartenant à divers ministères et organismes publics étaient enregistrés dans le système informatique de gestion de parc du CGER pour la réparation et l'entretien selon une tarification horaire. En 2007-2008, 1 893 véhicules et équipements connexes ont été réparés et entretenus par le Centre, pour une somme de 4 439 965 \$, y compris différents autres travaux effectués en atelier. Plusieurs clients de la location clés en main ont également bénéficié de ce service pour des ajouts ou des modifications à leurs véhicules et à leurs équipements, ce qui équivaut à 2 239 858 \$. Le service d'entretien et de réparation selon une tarification horaire a donc généré des revenus de 6 679 823 \$.

### ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE POUR LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN SELON UNE TARIFICATION HORAIRE

Types d'organisations (nombre)	Nombre de véhicules					
	2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	Enregistrés dans le système d'information	Réparés ou entretenus	Enregistrés dans le système d'information	Réparés ou entretenus	Enregistrés dans le système d'information	Réparés ou entretenus
MTQ (1)	133	81	140	85	174	87
Autres ministères (9)	1 039	433	886	517	978	519
Organismes (12)	799	336	1 836	846	3 236	957
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux (4)	14	9	12	14	22	17
Organismes liés au réseau de l'éducation (3)	279	15	227	81	241	59
Organismes municipaux (2)	41	18	51	97	55	21
Municipalités (19)	384	199	403	262	375	233
<b>TOTAL (50)</b>	<b>2 689</b>	<b>1 091</b>	<b>3 555</b>	<b>1 832</b>	<b>5 081</b>	<b>1 893</b>

Un tableau présentant chacun des clients du CGER se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## L'analyse en gestion de parc de véhicules

En 2007-2008, l'analyse de la gestion du parc de véhicules du ministère des Ressources naturelles et de la Faune a généré des revenus de 44 640 \$.

De l'information supplémentaire sur ce service se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## La formation des conducteurs

En 2007-2008, plusieurs unités du ministère des Transports, villes ou organismes ont eu recours aux services de formation du CGER. Plus de 19 types de cours ont été offerts à 833 participants. Les revenus découlant de la formation des conducteurs en 2007-2008 ont été de 187 199 \$.

De l'information supplémentaire sur ce service et un tableau détaillant les formations données en 2007-2008 se trouvent à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## La fourniture de carburant

### CONSOMMATION PAR TYPE DE CARBURANT

Types d'organisations (nombre)	Litres consommés					
	2006-2007			2007-2008		
	Essence	Diesel	Total	Essence	Diesel	Total
MTQ (1)	4 754 979	6 013 037	10 768 016	4 968 117	6 896 507	11 864 624
Autres ministères (9)	355 655	28 561	384 216	351 058	40 271	391 329
Organismes (7)	512 693	1 462	514 155	624 268	5 311	629 579
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux (12)	25 410	29 829	55 239	45 816	31 623	77 439
Organismes liés au réseau de l'éducation (6)	9 032	70 780	79 812	31 909	57 437	89 346
Organismes municipaux (2)	9 563	–	9 563	218	–	218
Municipalités (6)	51 644	89 326	140 970	133 621	237 668	371 289
Consommation par le CGER (1)	331 766	87 902	419 688	310 544	92 628	403 172
<b>Total (44)</b>	<b>6 050 742</b>	<b>6 320 897</b>	<b>12 371 639</b>	<b>6 465 551</b>	<b>7 361 445</b>	<b>13 826 996</b>

De l'information supplémentaire sur ce service se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

### Le service à la clientèle

Afin d'assurer le service partout dans la province, le Service à la clientèle, composé principalement de conseillers à la clientèle, est présent à deux endroits : une équipe est située à Québec et l'autre, à Montréal. Le rôle des conseillers à la clientèle est de rencontrer les divers responsables des ministères et des organismes publics et de leur faire des recommandations quant à la gestion de leur parc et à leurs besoins en matière de véhicules et d'équipements connexes. La recherche de nouveaux clients et l'accroissement des ventes du CGER sont des responsabilités qui leur incombent également.

### La gestion des plaintes

En 2007-2008, le CGER a reçu 16 plaintes, dont 10 ont été formulées verbalement.

Description de la plainte	Nombre
Qualité des travaux	1
Respect des délais de travaux	1
Explications reçues du personnel des ateliers de mécanique	2
Propreté des véhicules réparés	1
Qualité de fabrication des véhicules	2
Comportement du personnel	2
Processus de retrait des véhicules	1
Conformité des véhicules neufs livrés par le CGER	1
Fiabilité des véhicules	2
Accueil lors d'une visite	1
Présentation du formateur	1
Qualité du diagnostic	1
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>

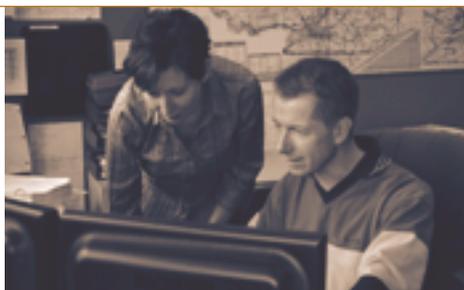
À noter que 8 plaintes provenaient du ministère des Transports du Québec, 6 de clients autres que le Ministère et 2 de citoyens.

En ce qui concerne l'engagement relatif au délai de réponse aux plaintes, les résultats sont indiqués à la section « Réalisations 2007-2008 » du présent document.

### Le service de dépannage mécanique

Le CGER offre à sa clientèle un service de dépannage, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour toute réparation ou tout remorquage d'un véhicule ou d'un équipement connexe que le Centre a loué. L'utilisateur n'a qu'à communiquer avec le service de dépannage du CGER en composant le numéro 1 888 314-CGER, et ce, peu importe l'heure ou l'endroit où il se trouve au Québec.

De l'information concernant le nombre d'appels en 2007-2008 se trouve à la section « Profil de la clientèle » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).



Le service de dépannage mécanique est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1 888 314-CGER (2437).

## La Déclaration de services à la clientèle

Le CGER s'est doté, le 1<sup>er</sup> avril 2001, d'une déclaration de services à la clientèle. Cette dernière a été mise à jour le 1<sup>er</sup> avril 2007 et exprime la volonté du CGER d'accorder une priorité à la qualité des produits et services qu'il offre, en plaçant le client au cœur de ses préoccupations.

Ce document résume les principaux engagements du CGER envers ses clients. Le Centre a ainsi voulu répondre aux attentes de sa clientèle et indiquer de quelle manière il compte y parvenir.

Les engagements à ce chapitre figurent à la section « Déclaration de services à la clientèle » dans la rubrique « Service à la clientèle » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

Les résultats pour l'année 2007-2008 en ce qui a trait à ces engagements se trouvent à la section « Réalisations 2007-2008 » du présent document.

## Le profil du parc de véhicules

Le parc total, qui comprend les véhicules en location ou disponibles, les véhicules pour le prêt et ceux utilisés par le CGER, comptait 6 001 unités au 31 mars 2008.

### PARC DE VÉHICULES DU CGER AU 31 MARS 2008 PAR SUPER CATÉGORIE

Super catégorie	Location au MTQ		Location à d'autres clients		Véhicule pour le prêt		Disponibilité		Utilisation par le CGER		TOTAL	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
	Véhicule léger	1 245	1 264	975	1 057	58	57	391	475	139	141	2 808
Camion	361	363	103	110	9	15	18	21	4	3	495	512
Matériel-outil remorqué	132	130	8	9	1	1	10	8	13	13	164	161
Matériel remorqué	234	232	26	32	0	0	13	14	3	2	276	280
Véhicule-outil	211	206	154	163	3	1	11	17	12	12	391	399
Équipement	1 042	1 057	314	345	34	51	147	115	6	7	1 543	1 575
Matériel divers	55	54	21	22	0	0	0	1	3	3	79	80
<b>TOTAL</b>	<b>3 280</b>	<b>3 306</b>	<b>1 601</b>	<b>1 738</b>	<b>105</b>	<b>125</b>	<b>590*</b>	<b>651*</b>	<b>180**</b>	<b>181**</b>	<b>5 756</b>	<b>6 001</b>

\* Il est important de noter que la majorité des véhicules qui ont été loués à court terme en 2006-2007 et en 2007-2008 étaient en disponibilité au 31 mars de chaque année. Ces véhicules sont loués pour des périodes variant entre 6 et 10 mois, normalement entre mai et novembre.

\*\* Plusieurs unités, autres que les véhicules légers, sont partagées avec des clients pour échange de service.

Un tableau présentant plus d'information sur le profil du parc de véhicules se trouve à la section « Profil du parc de véhicules » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## Le rajeunissement du parc de véhicules

Chaque année, le CGER détermine les véhicules à remplacer en raison de leur âge, en donnant la priorité à certaines catégories essentielles à l'exécution des travaux, comme les camions de déneigement. Une évaluation de l'état des véhicules est ensuite effectuée pour ceux dont le délai de remplacement approche, puis on établit une programmation des achats. Les calculs de la durée de vie optimale ont été actualisés en 2003 pour la mesure du rajeunissement. L'année 2003-2004 devient donc l'année de référence.

Le tableau suivant présente l'évolution du rajeunissement du parc de véhicules du ministère des Transports pour les principales catégories. La section « Acquisitions et ventes » du présent document indique quels sont les véhicules qui ont été remplacés en 2007-2008.

ÉVOLUTION DU RAJEUNISSEMENT DU PARC DE VÉHICULES DU MTQ,  
Y COMPRIS CEUX UTILISÉS PAR LE CGER

Catégorie	Âge moyen			Durée de vie optimale	Pourcentage des véhicules ayant dépassé leur durée de vie optimale (%)		
	2003-2004	2006-2007	2007-2008		2003-2004	2006-2007	2007-2008
Automobile	4,1	4,3	3,4	7	0,87	12,33	14,57
Camionnette	3,8	3,8	3,8	7	3,79	11,74	12,85
Fourgonnette	3,8	4,9	4,0	7	1,20	17,04	18,06
Camion six roues	6,3	7,9	7,7	15	1,86	2,94	3,37
Camion dix roues	5,4	6,8	7,2	12	4,84	5,99	5,94
Niveleuse	8,1	7,3	8,6	15	20,00	3,23	3,13
Chargeuse	8,7	9,7	8,5	15	7,46	9,52	17,46
Pelle	6,8	8,0	8,9	18	7,69	0,00	0,00

En 2007-2008, nous constatons que dans cinq catégories sur huit, l'âge moyen a augmenté depuis 2003-2004, alors que dans six catégories, le pourcentage de véhicules ayant dépassé leur durée de vie optimale a augmenté.

Les catégories du tableau ci-dessus regroupaient 2 403 véhicules en 2003-2004 et, de ce nombre, 3,2 % dépassaient leur durée de vie optimale. En 2007-2008, 13 % des 2 437 véhicules étaient dans cette même situation.

En plus des 6 001 unités que possède le CGER, 1 892 véhicules et équipements connexes appartenant à divers ministères et organismes publics ont été entretenus ou réparés dans les ateliers de mécanique du Centre selon une tarification horaire. Il est à noter qu'au 31 mars 2008, 4 916 véhicules et équipements connexes étaient enregistrés dans le système d'information de gestion de parc du CGER pour la réparation et l'entretien selon une tarification horaire. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces 1 892 unités par grande catégorie de véhicules.

VÉHICULES RÉPARÉS ET ENTRETENUS PAR LE CGER  
SELON UNE TARIFICATION HORAIRE AU 31 MARS 2008

Super catégorie	Nombre de véhicules	
	2006-2007	2007-2008
Véhicule léger	1 361	1 420
Camion	93	72
Matériel-outil remorqué	48	43
Matériel remorqué	114	126
Véhicule-outil	82	82
Équipement	44	44
Matériel divers	90	105
<b>TOTAL</b>	<b>1 832</b>	<b>1 892</b>

## Les acquisitions et ventes de véhicules

### Les acquisitions

En 2007-2008, le CGER a acheté 821 véhicules et équipements connexes, dont la valeur totale se chiffre à 29 581 309 \$. De ce nombre, 380 ont été acquis pour le ministère des Transports du Québec, pour une somme de 13 064 895 \$. Au total, 138 unités (6 838 072 \$) ont servi à remplacer les véhicules et équipements qui avaient dépassé leur durée de vie optimale et 242 autres unités (6 226 823 \$) ont été achetées pour combler des besoins supplémentaires. Pour la somme de 16 516 414 \$, le CGER a également acquis 441 véhicules et équipements connexes pour d'autres ministères ou organismes publics. Les données du tableau ci-dessous indiquent les acquisitions réelles faites en 2007-2008 et les réparations capitalisables qui s'y rattachent.

#### ACQUISITIONS 2007-2008 SELON LA SUPER CATÉGORIE

Super catégorie	MTQ		Autres clients		Total	
	Acquisitions	Coût (\$)	Acquisitions	Coût (\$)	Acquisitions	Coût (\$)
Véhicule léger	253	6 649 919	340	8 680 124	593	15 330 043
Camion	19	1 872 623	19	1 976 415	38	3 849 038
Matériel-outil remorqué	3	79 760	1	18 925	4	98 685
Matériel remorqué	20	201 260	6	60 323	26	261 583
Véhicule-outil	18	1 769 848	24	4 487 607	42	6 257 455
Équipement	37	2 384 827	49	1 281 234	86	3 666 061
Matériel divers	3	30 597	1	7 995	4	38 592
Appareillage technologique	27	76 061	1	3 791	28	79 852
<b>TOTAL</b>	<b>380</b>	<b>13 064 895</b>	<b>441</b>	<b>16 516 414</b>	<b>821</b>	<b>29 581 309</b>

D'autres tableaux présentant plus d'information sur les acquisitions de véhicules faites pour le MTQ et pour d'autres organismes publics par catégorie de véhicules se trouvent à la section « Profil du parc de véhicules » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

### Les nouveaux véhicules

Le CGER a acquis de nouveaux types de véhicules en 2007-2008, notamment un bouteur, un minitracteur de lignes sur camion, des camions légers munis d'une benne basculante en aluminium, différentes remorques avec aménagement spécialisé et plusieurs véhicules légers de technologie hybride.



*Un nouveau minitracteur de lignes sur camion a été conçu et fabriqué par le CGER pour le Centre de services de Cookshire.*

## Les ventes

En 2007-2008, le CGER a vendu 543 véhicules et équipements connexes, pour une somme nette de 2 641 666 \$. Ces unités ont été vendues parce qu'elles avaient dépassé leur durée de vie utile. De ce nombre, 523 ont été vendues dans des ventes aux enchères publiques qui ont rapporté 2 093 050 \$. Le CGER s'est également défait de 20 véhicules et équipements connexes à l'occasion d'autres ventes et d'appels d'offres, pour une somme de 548 616 \$.

Les ventes aux enchères et les appels d'offres publics sont gérés sans frais par le Centre de services partagés du Québec, et le CGER doit utiliser les services du Centre pour se défaire de ses biens. En 2007-2008, la somme totale de la vente de véhicules et d'équipements connexes, avant les 24 156 \$ de frais versés au Fonds consolidé du revenu pour les lots de moins de 1 000 \$, se chiffrait à 2 665 822 \$.

Des tableaux présentant plus d'information sur les revenus tirés de la vente de véhicules ainsi que sur l'âge des véhicules et le revenu moyen rapporté par certaines catégories vendues en 2007-2008 se trouvent à la section « Profil du parc de véhicules » dans la rubrique « Qui sommes-nous? » du site Internet du CGER au [www.cger.mtq.gouv.qc.ca](http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca).

## Les réalisations en 2007-2008

Dans son *Plan d'action 2007-2008*, le CGER s'était fixé dix objectifs liés à des axes d'intervention et à sept grandes orientations.

### Synthèse des résultats des indicateurs 2007-2008

Thème	Objectif	Cible	Résultat
Satisfaction de la clientèle	Maintenir la satisfaction de la clientèle	Aucune cible en 2007-2008	Indicateur mesuré tous les deux ans. Le prochain sondage sur la mobilisation du personnel sera réalisé en 2008-2009.
Chiffre d'affaires	Augmenter les revenus totaux du CGER	s. o.	En raison du contexte actuel concernant l'annonce de privatisation du CGER, cet objectif n'a pas été retenu en 2007-2008.
Mobilisation du personnel	Augmenter ou maintenir le taux de mobilisation du personnel	s. o.	En raison du contexte actuel concernant l'annonce de privatisation du CGER, cet objectif n'a pas été retenu en 2007-2008.
Expertise et compétence du personnel	Consacrer un pourcentage de la masse salariale à la formation de l'ensemble du personnel	2,5 %	2,54 %
Compétitivité des tarifs de location	Maintenir les taux de location des équipements les plus représentatifs inférieurs à ceux du marché	30 %	30 %
Performance financière	Maintenir le niveau d'autofinancement	100 %	100,04 %
Performance opérationnelle	Maintenir un taux de productivité des ateliers de mécanique semblable à la norme reconnue en Amérique du Nord	80 %	78,5 %
Contrôle des coûts d'exploitation	Obtenir un taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée* comparable au taux de variation des prix à la consommation	≤ 0 %	- 0,33 %
Veille technologique	Intégrer au moins un nouvel équipement utilisant une technologie innovatrice	1	22
Développement durable	Installer dans certains véhicules du parc du CGER un système de télémétrie véhiculaire	s. o.	En raison du contexte actuel concernant l'annonce de privatisation du CGER, cet objectif n'a pas été retenu en 2007-2008.

\* Unité active équivalent temps plein.

# Les résultats détaillés des indicateurs 2007-2008

## ORIENTATION 1

### POURSUIVRE LA QUALITÉ DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

#### Satisfaction de la clientèle

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Maintenir la satisfaction de la clientèle	Aucune cible en 2007-2008	Pourcentage de clients satisfaits	-	-

Cet indicateur est mesuré tous les deux ans.

## ORIENTATION 2

### DEVENIR LE GESTIONNAIRE DE PARC DE VÉHICULES DES ORGANISMES PUBLICS

#### Chiffre d'affaires

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Augmenter les revenus totaux du CGER	Aucune cible	Augmentation des revenus totaux par rapport à 2006-2007	6 502 969 \$	-

En raison du contexte actuel concernant l'annonce de privatisation du CGER, cet objectif n'a pas été retenu en 2007-2008.

## ORIENTATION 3

### PROMOUVOIR L'ACTION RESPONSABLE DE TOUS LES EMPLOYÉS POUR QU'ILS CONTRIBUENT À LA RÉUSSITE DU CGER

#### Mobilisation du personnel

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Augmenter ou maintenir le taux de mobilisation du personnel	Aucune cible en 2007-2008	Pourcentage de mobilisation du personnel	-	-

En raison du contexte actuel concernant l'annonce de privatisation du CGER, cet objectif n'a pas été retenu en 2007-2008.

## Expertise et compétence du personnel

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Consacrer un pourcentage de la masse salariale à la formation de l'ensemble du personnel	2,5 %	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation	2,54 %	+ 0,04 %

Pour calculer le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation, il faut comptabiliser les coûts directs et indirects liés à la formation de l'ensemble du personnel et diviser cette somme par la masse salariale du CGER. Les coûts directs correspondent notamment aux frais d'inscription, aux contrats de service de formation, aux salaires des formateurs et à leurs frais de déplacement. Les salaires des employés, les frais de déplacement et les divers autres frais relatifs à la formation constituent, quant à eux, les coûts indirects.

En 2007-2008, un montant de 502 940 \$ a été consacré à la formation des employés sur une masse salariale totale de 19 810 982 \$, ce qui représente 2,54 % de la masse salariale. Les coûts relatifs à la formation se répartissent de la manière suivante :

Type de formation	Coût (\$)	%
<b>Informatique</b>		
Bureautique, informatique, système de gestion de parc de véhicules (GUIDE)	20 411	4,06
<b>Formation technique</b>		
Mécanique	247 166	49,14
Santé et sécurité au travail	28 751	5,72
<b>Sciences de l'administration</b>		
Gestion	82 135	16,33
Administration, marketing, communication, divers	124 477	24,75
<b>TOTAL</b>	<b>502 940</b>	<b>100</b>

Il est à souligner que, au cours de l'année 2007-2008, le CGER a mis sur le maintien de la veille technologique. Afin d'offrir un meilleur service à la clientèle, il a consacré 49,14 % de ses activités de formation au développement des habiletés techniques liées à la mécanique, tel qu'il avait été prévu dans son plan d'action annuel.

### ORIENTATION 4

#### TRE UN GESTIONNAIRE DE PARC RECONNU POUR SON EFFICIENCE ET SA RENTABILITÉ

## Compétitivité des tarifs de location

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Maintenir les taux de location des équipements les plus représentatifs inférieurs à ceux du marché	30 %	Pourcentage d'écart entre les taux du CGER et ceux du marché	30 %	0 %

Pour vérifier la compétitivité de ses tarifs, le CGER a comparé ses taux de location avec ceux du marché pour quatre catégories de véhicules légers. À cette fin, il a retenu les fournisseurs inscrits au répertoire *Location de véhicules automobiles, liste des fournisseurs* qui offraient les plus bas tarifs dans les 59 subdivisions administratives du ministère des Transports.

Le tableau ci-dessous montre que les taux de location du CGER ont été en moyenne inférieurs de 30 % à ceux du marché en 2007-2008. Il établit également une comparaison avec l'année précédente.

Véhicule	Taux moyen du marché (\$)		Taux du CGER (\$)		Écart (\$)		Écart (%)	
	2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008
Véhicule de tourisme	872	895	540	556	332	339	38	38
Camionnette 0,5 tonne, 4 x 2	1 063	1 088	852	871	211	217	20	20
Camionnette à quatre portières, 1 tonne, 4 x 2	1 285	1 261	955	965	330	296	26	23
Fourgonnette compacte	1 074	1 110	687	694	387	416	36	37
<b>Moyenne</b>							<b>30</b>	<b>30</b>

Bien que, dans l'ensemble, le contrat du CGER et l'offre permanente couvrent les mêmes dépenses en ce qui a trait à la possession et au fonctionnement du véhicule, certains éléments diffèrent. Cette situation peut expliquer en partie l'écart entre les tarifications, comme le démontre le tableau suivant :

Éléments	Offre permanente	CGER
Âge des véhicules pour l'année 2007-2008	Véhicules de 2004 ou plus récents, en bon état et en mesure de fonctionner en tout temps	Véhicules en bon état et en mesure de fonctionner en tout temps, évalués sur une vie optimale de quatre ans pour les automobiles, cinq ans pour les camionnettes deux portes et six ans pour les fourgonnettes et les camionnettes quatre portes
Période de location	Mensuelle	12 mois au minimum, renouvelable
Pneus d'hiver	Coût additionnel de 115 \$ par mois	Compris dans le taux du CGER
Kilométrage	Kilométrage illimité	Kilométrage excédant 50 000 km facturé selon un taux variant de 0,11 \$ à 0,18 \$ par kilomètre selon la catégorie
Identification visuelle des véhicules	Coût additionnel	Comprise dans le tarif du CGER
Fourniture de lave-glace	Non comprise	Gratuite pour les usagers des sites de ravitaillement en carburant du CGER
Marge de profit	Comprise dans le taux	Aucune marge de profit, car le CGER est sans but lucratif

Le produit diffère sur quelques points, mais l'écart demeure important. De plus, les taux de location du CGER sont très compétitifs, d'autant plus que l'offre permanente permettrait de réaliser des économies de l'ordre de 30 % par rapport au prix du marché (voir la page 1 du Répertoire).

Le principal objectif du CGER est de développer la mise en marché de son produit de location clés en main de véhicules à long terme. Ce produit répond aux besoins de la majorité des clients du Centre et lui permet de maintenir une organisation efficace et efficiente. Certains clients ont cependant besoin de louer des véhicules à court terme pour leurs activités saisonnières. Afin de répondre à leur demande, le CGER a décidé d'offrir quelques catégories de véhicules en location à court terme (minimum de six mois).

Les taux de location à court terme ont également été comparés à ceux du marché, et ce, par rapport aux mêmes fournisseurs et aux mêmes catégories que pour la location à long terme, sauf pour ce qui est de la camionnette quatre portières, qui n'est pas disponible en location à court terme au CGER. Il est à noter que les taux de location à court terme des fournisseurs privés sont les mêmes, mais que la tarification du CGER est plus élevée. Le tableau ci-dessous montre que, malgré cette différence, les taux de location à court terme du Centre ont été inférieurs de 13 % en moyenne à ceux du marché en 2007-2008.

Véhicule	Taux moyen du marché (\$)	Taux du CGER (\$)	Écart (\$)	Écart (%)
Véhicule de tourisme	895	748	147	16
Camionnette 0,5 tonne, 4 x 2	1 088	1 048	40	4
Camionnette à quatre portières, 1 tonne, 4 x 2	1 261	Non disponible au CGER		
Fourgonnette compacte	1 110	888	222	20
<b>Moyenne</b>				<b>13</b>

En comparant la tarification des véhicules lourds, on constate que plusieurs éléments de l'offre du CGER et de celle du secteur privé diffèrent. Diverses hypothèses doivent donc être étudiées, comme la composition des équipements et la durée d'utilisation. Compte tenu du manque de données sur ces points, il est difficile de comparer les taux de location pour ce type de véhicule.

### Performance financière

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Maintenir le niveau d'autofinancement	100 %	Pourcentage d'autofinancement	100,04 %	+ 0,04 %

Les revenus autonomes du CGER pour 2007-2008 sont de 88 939 680 \$, tandis que les dépenses se chiffrent à 88 903 810 \$, ce qui représente un taux d'autofinancement de 100,04 %.

## ORIENTATION 5 ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES ATELIERS DE MÉCANIQUE

### Performance opérationnelle

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Maintenir un taux de productivité des ateliers de mécanique semblable à la norme reconnue en Amérique du Nord	80 %	Pourcentage de productivité des ateliers de mécanique	78,5 %	- 1,5 %

Le taux de productivité des ateliers de mécanique correspond aux heures productives travaillées par les employés des ateliers de mécanique du CGER, divisées par les heures productives potentielles effectuées par ces mêmes employés. En 2007-2008, le nombre d'heures productives travaillées s'élevait à 339 082 heures.

Les heures productives potentielles, quant à elles, s'obtiennent en multipliant le nombre d'employés à temps complet (ETC) travaillant dans les ateliers de mécanique par 1 500 heures productives potentielles pour une année, ce qui correspond à 431 730 heures productives potentielles pour 2007-2008. Le résultat des heures productives travaillées divisées par les heures productives potentielles est de 78,5 %.

### Contrôle des coûts d'exploitation

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat
Obtenir un taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée* comparable au taux de variation des prix à la consommation	≤ 0 %	Pourcentage d'écart entre le taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée* et le taux de variation des prix à la consommation	- 0,33 %

\* Unité active équivalent temps plein.

On obtient le pourcentage d'augmentation des coûts d'exploitation par unité active équivalent temps plein en soustrayant le coût d'exploitation par unité active équivalent temps plein de l'année 2006-2007 (6 518 \$) du coût d'exploitation par unité active équivalent temps plein de l'année 2007-2008 (6 588 \$), puis en divisant ce nombre par le coût d'exploitation par unité active équivalent temps plein de l'année 2006-2007 (6 518 \$).

Le taux d'augmentation du coût d'exploitation par unité active équivalent temps plein du CGER en 2007-2008 était donc de 1,07 %. Selon Statistique Canada, celui du taux de variation des prix à la consommation se situait à 1,4 % pour la même période, ce qui donne un résultat de - 0,33 %.

## ORIENTATION 6 MAINTENIR UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE

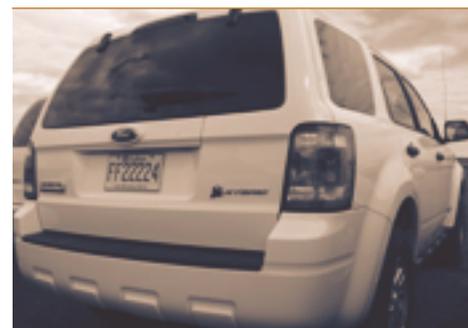
### Veille technologique

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Intégrer au moins un nouvel équipement utilisant une technologie innovatrice	1	Intégration d'innovations dans le domaine des véhicules favorisant le développement technologique	22	+ 21

Le CGER a introduit cet indicateur afin de mieux souligner les efforts faits dans ce domaine. Il désire demeurer à la fine pointe des technologies en matière d'automobile et de machinerie lourde. À cette fin, il entend mener des projets pilotes avec des véhicules qui utilisent des carburants moins polluants, intégrant ainsi des critères environnementaux dans son parc. Par ces gestes, le CGER contribue à la réduction des GES et à l'évolution du parc de véhicules public.

Au cours des dernières années, le CGER a ajouté quelques véhicules hybrides à son parc. Puisque ce genre de véhicule prend de plus en plus d'importance, le Centre a acquis, en 2007-2008, différents types de véhicules écologiques, notamment douze Ford Escape hybrides, sept Honda Civic hybrides, deux Honda Accord hybrides et une Toyota Highlander hybride.

Le CGER s'intéresse de très près à la fourniture de carburant de type biodiesel ou de type mélange éthanol/essence de source cellulosique. Il possède déjà dans son parc des véhicules pouvant fonctionner à partir d'un carburant mélangé éthanol/essence. Il compte expérimenter ce carburant offrant des avantages environnementaux dans les prochaines années. Ainsi, des représentants du CGER ont participé à des rencontres sur le sujet afin de déterminer dans quelle mesure il serait possible d'utiliser ce carburant dans les véhicules de l'organisation. Ils ont de plus participé à différents colloques portant sur les nouvelles technologies en transport. Le Centre compte expérimenter, dans les prochaines années, les diverses technologies hybrides qui s'offrent peu à peu sur le marché pour les véhicules lourds. Le type d'activités auquel sont consacrés les véhicules du parc du CGER cadre bien avec les possibilités qu'offrent ces technologies.



*Dans un souci de développement durable, le CGER dispose actuellement de plus de 125 véhicules hybrides.*

## ORIENTATION 7 ASSURER LA MISE EN PLACE DE MÉCANISMES S'INTÉGRANT à LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Le projet de télémétrie véhiculaire

Objectif	Cible	Indicateur	Résultat	Écart
Installer un système de télémétrie véhiculaire	Aucune cible en 2007-2008	Implantation d'un système de télémétrie véhiculaire dans certains véhicules du parc du CGER	-	-

Le CGER a mis au point les fonctionnalités requises pour installer une unité de télémétrie sur un véhicule. Cette unité permettra de mesurer notamment le profil de performance d'un véhicule (consommation de carburant par 100 kilomètres, kilométrage parcouru, etc.) et de connaître le comportement routier du conducteur (accélérations, ralenti, etc.). Cet outil de télémétrie aidera non seulement le gestionnaire à gérer les véhicules, mais lui permettra également d'orienter les comportements de ses conducteurs, ce qui aura sans doute une incidence directe sur la consommation de carburant et sur l'émission des gaz à effet de serre.

Le CGER compte maintenant 84 véhicules équipés d'une unité de télémétrie. Les nouvelles unités ont été installées majoritairement pour des clients municipaux et sur des véhicules à vocation municipale tels que des chenillettes de déneigement des trottoirs. Le Centre attend présentement d'obtenir les autorisations requises pour effectuer le déploiement prévu d'environ 4000 unités au cours des 3 prochaines années. De cette manière, il pourra offrir un outil d'avant-garde pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports.

## Les résultats des engagements particuliers énoncés dans la *Déclaration de services à la clientèle 2007-2008*

### **ENGAGEMENT 1**

**OFFRIR AU CLIENT UN SERVICE DE QUALITÉ DANS TOUS LES ATELIERS DE MÉCANIQUE. POUR CE FAIRE, RÉPONDRE AU CLIENT DE FAÇON COURTOISE ET ENTRETENIR OU RÉPARER SON VÉHICULE DANS LES DÉLAIS CONVENUS.**

Pour vérifier si cet engagement a été respecté, le CGER doit voir à ce que le service soit courtois et que l'entretien ou la réparation du véhicule du client se fasse dans les délais convenus en s'assurant qu'aucune plainte n'a été enregistrée au sujet de la qualité du service et du délai de réparation en 2007-2008 ni qu'aucune carte commentaires ne fait mention d'une mauvaise qualité du service. Les cartes commentaires sont disponibles seulement depuis le début de l'année 2008-2009. Par conséquent, aucune donnée n'est disponible pour l'année 2007-2008. En ce qui concerne les plaintes déposées en 2007-2008, trois d'entre elles se rattachent à cet engagement : une plainte concernant l'accueil lors d'une visite, une plainte au sujet de la qualité des travaux lors d'une visite d'entretien et une plainte visant la qualité du service dans un atelier.

## ENGAGEMENT 2

### FOURNIR AU CLIENT UN VÉHICULE CONFORME à SES BESOINS ET AU MOMENT CONVENU AVEC LUI.

Pour évaluer le respect de cet engagement, il faut additionner le nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date indiquées sur le bon de commande du client et diviser ce nombre par le nombre total de véhicules livrés en 2007-2008.

Le tableau ci-dessous présente le calcul effectué pour évaluer le respect de cet engagement et les résultats atteints par le CGER en 2007-2008.

#### NOMBRE DE VÉHICULES LIVRÉS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS ET À LA DATE INDIQUÉES DANS L'ENTENTE CONCLUE AVEC LE CLIENT EN 2007-2008

Types de véhicules	Lourds et équipement connexe	Légers	TOTAL
Nombre total de véhicules livrés	181	599	780
Nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications indiquées sur le bon de commande	179	595	774*
Nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date indiquées sur le bon de commande	160	546	706
Pourcentage de conformité <sup>1</sup>	88 %	91 %	91 %**
Nombre de véhicules livrés à la date indiquée sur le bon de commande et conformes aux spécifications, comprenant les véhicules maintenus en état de fonctionnement en attendant celui commandé, y compris les véhicules loués ou fournis par le CGER en attendant celui commandé	172	583	755
Pourcentage de conformité, y compris les véhicules maintenus en état de fonctionnement en attendant le véhicule commandé <sup>2</sup>	95 %	97 %	97 %***

\* Six véhicules n'étaient pas conformes aux spécifications indiquées sur le bon de commande.

\*\* On calcule ce pourcentage en divisant par 780 le nombre total de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date indiquées (706 véhicules).

\*\*\* On calcule ce pourcentage en divisant par 780 le nombre total de véhicules livrés à la date indiquée et conformes aux spécifications, y compris les véhicules maintenus en état de fonctionnement et les véhicules loués ou fournis par le CGER en attendant le véhicule commandé (755 véhicules).

1 Le calcul du nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date indiquées sur le bon de commande se fait en additionnant le nombre de véhicules livrés conformes aux attentes des clients, y compris les véhicules que le CGER fournit en attendant le véhicule commandé, et en le divisant par le nombre total de véhicules livrés.

2 Le calcul du nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date indiquées sur le bon de commande se fait en additionnant le nombre de véhicules livrés conformes aux attentes des clients, y compris les véhicules que le CGER a maintenus en état de fonctionnement en attendant le véhicule commandé, et en le divisant par le nombre total de véhicules livrés.

Il est important de noter que le CGER ne peut pas contrôler toutes les étapes de l'achat et de la livraison des véhicules légers. La gestion de l'acquisition de ces véhicules est assurée par le ministère des Services gouvernementaux, qui traite le dossier du CGER en même temps que celui des divers autres ministères et organismes publics. Le Centre doit également composer avec les délais de livraison des fabricants.

### ENGAGEMENT 3

**FOURNIR UN SERVICE DE DÉPANNAGE, 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7, POUR TOUTE RÉPARATION OU TOUT REMORQUAGE CONCERNANT UN VÉHICULE OU UN ÉQUIPEMENT CONNEXE LOUÉ AU CGER, ET CE, PAR L'ENTREMISE DE LA LIGNE 1 888 314-CGER.**

Pour vérifier si cet engagement a été respecté, il faut s'assurer que le service a été efficace 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et qu'aucune plainte n'a été enregistrée au sujet de l'absence de réponse et de prise en charge du service de dépannage en 2007-2008. Il s'avère que nous n'avons eu aucune plainte en 2007-2008.

### ENGAGEMENT 4

**RETOURNER UN APPEL DANS UN DÉLAI D'UN JOUR OUVRABLE SUIVANT LA RÉCEPTION D'UNE PLAINTÉ FORMULÉE VERBALEMENT. ENVOYER UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION DANS LES 10 JOURS OUVRABLES DANS LE CAS D'UNE PLAINTÉ ÉCRITE. DANS LES DEUX CAS, INDIQUER LE NOM D'UNE PERSONNE-RESSOURCE ET LE DÉLAI PRÉVU POUR LE TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ.**

Le respect de cet engagement est évalué en divisant le nombre total de personnes qui ont été rappelées dans un délai d'un jour ouvrable ou moins à la suite d'une plainte verbale par le nombre total de plaintes verbales. En ce qui a trait aux plaintes écrites, il faut diviser le nombre total de plaintes pour lesquelles un accusé de réception a été envoyé dans un délai de dix jours ouvrables ou moins par le nombre total de plaintes écrites.

Le tableau ci-dessous présente le calcul qui est fait pour évaluer le respect de cet engagement ainsi que les résultats atteints par le CGER en 2007-2008.

**NOMBRE DE PLAINTES POUR LESQUELLES LE DÉLAI DE RÉPONSE A ÉTÉ RESPECTÉ EN 2007-2008**

Types de plaintes	Nombre total de plaintes	Plaintes pour lesquelles le délai de réponse a été respecté	Résultat (%)
Plaintes écrites	6	6	100
Plaintes verbales	10	7	70

Les informations concernant la mention d'une personne-ressource et du délai prévu pour le traitement de la plainte sur l'accusé de réception n'ont pas pu être validées.

Des renseignements supplémentaires sur les plaintes enregistrées au CGER en 2007-2008 se trouvent à la section « Relations avec la clientèle » du présent document.

## LES AUTRES RÉSULTATS

Cette section présente quelques méthodes de calcul qui ont permis au CGER d'établir certains prix de revient et ratios administratifs.

### LES COÛTS ADMINISTRATIFS

#### LE RATIO DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES

	2007-2008	2006-2007
Total des dépenses administratives du Centre administratif	5 780 415 \$	5 419 836 \$
Total des dépenses du CGER	88 903 810 \$	82 270 837 \$
<b>Résultat</b>	<b>6,50 %</b>	<b>6,59 %</b>

#### LA COUVERTURE DES COÛTS ADMINISTRATIFS

	2007-2008	2006-2007
Total des dépenses administratives du Centre administratif	5 780 415 \$	5 419 836 \$
Total des revenus de location et des revenus générés par les travaux à taux horaire	70 982 638 \$	67 481 194 \$
<b>Résultat</b>	<b>8,14 %</b>	<b>8,03 %</b>

### LE PRIX DE REVIENT DES ATELIERS DE MÉCANIQUE

	2007-2008	2006-2007
Total des coûts imputables aux opérations	27 900 403 \$	27 036 282 \$
Nombre d'heures productives potentielles	431 730	416 115
<b>Résultat (par heure)</b>	<b>64,62 \$</b>	<b>64,97 \$</b>

### LE COÛT D'EXPLOITATION PAR UNITÉ PONDÉRÉE

	2007-2008	2006-2007
Coût des opérations d'entretien du parc du CGER	35 634 486 \$	34 123 979 \$
Nombre total des unités actives équivalent temps plein	5 408,64*	5 235,33*
<b>Résultat (par unité pondérée)</b>	<b>6 588 \$</b>	<b>6 518 \$</b>

\* Voir l'indicateur concernant le contrôle des coûts d'exploitation.

### LES DÉPENSES ADMINISTRATIVES AFFECTÉES AUX OPÉRATIONS

	2007-2008	2006-2007
Dépenses administratives affectées aux opérations	3 216 227 \$	3 275 358 \$
Nombre d'employés dans les ateliers de mécanique, les bureaux de zone et au Centre d'appels	354,12	342,41
<b>Résultat (par employé)</b>	<b>9 082 \$</b>	<b>9 566 \$</b>

## LES DÉPENSES RELATIVES AUX PIÈCES ET AUX RÉPARATIONS EXTERNES

	2007-2008 (\$)	2006-2007 (\$)
Pièces	10 632 745	9 589 195
Réparations externes	4 404 766	3 176 064
Pièces et réparations externes capitalisées	2 653 145	2 825 411
<b>Total</b>	<b>17 690 656</b>	<b>15 590 670</b>

### LES DÉPENSES RELATIVES AUX PIÈCES ET AUX RÉPARATIONS EXTERNES PAR RÉGION

	2007-2008 (\$)	2006-2007 (\$)
Est-de-l'Abitibi	648 509	673 257
Ouest-de-l'Abitibi-Témiscamingue	1 086 890	918 016
Bas-Saint-Laurent	764 262	713 610
Chaudière-Appalaches	1 229 391	1 060 816
Centre-du-Québec	932 478	962 964
Côte-Nord	598 235	598 907
Estrie	1 024 434	918 268
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	739 002	626 184
Laurentides-Lanaudière	1 030 370	775 369
Mauricie	1 002 425	874 724
Est-de-la-Montérégie	725 907	718 447
Ouest-de-la-Montérégie	785 123	694 059
Montréal	2 461 138	2 495 388
Outaouais	506 429	514 549
Québec	2 056 544	1 911 879
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau	878 553	831 671
Centre administratif (y compris le Centre d'appels)	1 220 966	302 562
<b>Total</b>	<b>17 690 656</b>	<b>15 590 670</b>

## LE TAUX DE LOCATION DES VÉHICULES ET DES ÉQUIPEMENTS CONNEXES

Une méthode de calcul a également été établie pour déterminer le taux de location pour chaque catégorie de véhicule et d'équipement. Cette méthode tient notamment compte des éléments suivants :

- le coût d'achat;
- la valeur résiduelle;
- les frais liés à l'achat;
- la vie économique du matériel;
- l'intérêt sur l'emprunt;
- les coûts d'entretien et de réparation;
- la préparation du matériel;
- l'immatriculation;
- les assurances;
- les frais d'administration;
- l'identification visuelle.

Une fois tous ces éléments considérés et avant de fixer officiellement le taux de location, le CGER doit comparer ce taux avec ceux du marché.

## Les perspectives pour 2008-2009

En raison du contexte actuel concernant l'annonce de privatisation du CGER, les perspectives 2007-2008 n'ont pas été atteintes. Donc, pour l'année 2008-2009, le CGER poursuivra sensiblement les mêmes objectifs de performance, centrés encore une fois sur les points suivants : la qualité du service à la clientèle, l'augmentation des revenus globaux, l'accroissement de l'expertise, de la compétence et de la mobilisation de son personnel, la compétitivité des tarifs, l'autofinancement, la productivité des ateliers de mécanique, le contrôle des coûts d'exploitation, ainsi que la veille technologique et environnementale.

Pour atteindre les objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement durable, le CGER compte contribuer à réduire de 20 %, d'ici 2010, la consommation de carburant du parc gouvernemental en mettant en place différents mécanismes. Il est d'ailleurs à mettre sur pied un projet de télémétrie véhiculaire afin de se doter d'un mécanisme automatisé pour recueillir des données sur l'utilisation, la consommation de carburant et la performance des véhicules. Le CGER pourra notamment déterminer la surconsommation de carburant et renseigner sa clientèle sur les comportements de conduite de ses usagers en relation avec la gestion des gaz à effet de serre.

En raison de l'évolution rapide des technologies dans l'industrie de l'automobile et des équipements lourds, le défi du CGER pour les prochaines années sera d'être à l'affût des nouveautés dans ce domaine. Il devra s'assurer d'intégrer dans son parc de véhicules des innovations technologiques et des équipements présentant une valeur environnementale, tout en formant adéquatement son personnel sur l'utilisation de ces nouvelles technologies.

Enfin, le CGER entend mettre en place les recommandations formulées dans son plan de marketing. Il veut notamment mieux connaître le profil de sa clientèle cible, revoir ses activités de mise en marché des services et de promotion ainsi que réviser l'ensemble de la tarification. Il compte également poursuivre ses efforts afin d'assurer la satisfaction de sa clientèle actuelle. À cette fin, différents moyens pour sonder l'opinion des clients feront partie d'un processus global de mesure de la satisfaction de la clientèle.



# Centre de gestion de l'équipement roulant

## Les états financiers 2007-2008

# Résultats et excédent – non vérifiés de l'exercice terminé le 31 mars 2008

CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT  
Les états financiers 2007-2008

	2008	2007
<b>REVENUS</b>		
Locations	64 314 387 \$	61 390 430 \$
Réparations	6 668 251	6 090 764
Carburant	13 020 685	10 530 112
Contributions du gouvernement (note 3)	572 529	567 141
Autres	4 363 828	3 858 264
	<b>88 939 680</b>	<b>82 436 711</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION (note 4)</b>		
Pièces	16 289 884	14 355 162
Carburant	12 871 142	10 803 645
Salaires et avantages sociaux	16 245 533	14 827 709
Loyers	5 006 348	4 928 617
	<b>50 412 907</b>	<b>44 915 133</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	4 755 709	5 573 323
Loyers et entretien d'immeubles	275 777	309 073
Entretien informatique	299 039	359 559
Frais de bureau	285 184	253 308
Télécommunications	590 665	493 445
Déplacements	841 244	831 928
Contrats de service et honoraires professionnels	375 736	238 559
Publicité et marketing	97 365	40 779
Perfectionnement	256 937	218 084
Autres	202 466	249 060
	<b>7 980 122</b>	<b>8 567 118</b>
<b>AMORTISSEMENTS, MOINS-VALUES ET PERTE SUR CESSION</b>		
Amortissement et moins-values du matériel roulant lourd	10 932 514	10 074 482
Amortissement du matériel roulant léger	8 734 986	8 312 980
Amortissement des réservoirs et pompes	259 943	225 887
Amortissement des autres immobilisations corporelles	414 006	408 600
Amortissement et moins-values des actifs incorporels	2 428 579	2 296 489
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	598 339	425 056
	<b>23 368 367</b>	<b>21 743 494</b>
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		
Intérêts sur marge de crédit	1 626 180	1 522 816
Intérêts sur dette à long terme	5 366 144	5 354 326
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	134 878	129 490
Intérêts et frais bancaires	15 212	38 460
	<b>7 142 414</b>	<b>7 045 092</b>
	<b>88 903 810</b>	<b>82 270 837</b>
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>35 870</b>	<b>165 874</b>
<b>EXCÉDENT au début</b>	<b>393 757</b>	<b>227 883</b>
<b>EXCÉDENT à la fin</b>	<b>429 627 \$</b>	<b>393 757 \$</b>

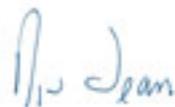
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2008	2007
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	2 662 218 \$	778 805 \$
Débiteurs (note 5)	15 314 544	15 798 926
Stocks (note 6)	2 949 060	2 756 629
Frais payés d'avance	630 720	561 069
Contributions recouvrables du gouvernement (note 7)	401 000	280 000
	21 957 542	20 175 429
Contributions recouvrables du gouvernement (note 7)	1 963 308	2 243 308
Immobilisations corporelles (note 8)	135 714 939	127 748 290
Actifs incorporels (note 9)	4 643 765	5 962 345
Frais d'émission de la dette à long terme	595 935	527 821
	164 875 489 \$	156 657 193 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et frais courus (note 11)	9 717 207 \$	9 562 010 \$
Versements sur dette à long terme (note 13)	20 754 758	35 239 206
	30 471 965	44 801 216
Revenus reportés	3 045 169	3 640 037
Contributions reportées du gouvernement	3 253 184	3 266 713
Avances du Fonds de financement (note 12)	38 072 450	32 199 344
Dette à long terme (note 13)	89 603 094	72 356 126
EXCÉDENT	429 627	393 757
	164 875 489 \$	156 657 193 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



GÉRARD BRICHAU  
Administrateur du Fonds



DENYS JEAN  
Sous-ministre des Transports

# Flux de trésorerie – non vérifiés de l'exercice terminé le 31 mars 2008

CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT  
Les états financiers 2007-2008

	2008	2007
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	35 870 \$	165 874 \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	134 878	129 490
Amortissement et moins-values des immobilisations corporelles	20 341 449	19 021 949
Amortissement et moins-values des actifs incorporels	2 428 579	2 296 489
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	598 339	425 056
Amortissement des revenus reportés	(816 208)	(725 532)
Amortissement des contributions reportées	(478 729)	(567 141)
	<b>22 244 178</b>	<b>20 746 185</b>
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Débiteurs	484 382	(2 017 124)
Stocks	(192 431)	91 112
Frais payés d'avance	(69 651)	347 717
Contributions recouvrables du gouvernement	159 000	280 000
Créditeurs et frais courus	155 197	1 326 522
Revenus reportés	221 340	529 120
Contributions reportées	465 200	–
	<b>1 223 037</b>	<b>557 347</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>23 467 215</b>	<b>21 303 532</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 481 034)	(31 717 098)
Acquisition d'actifs incorporels	(1 109 999)	(1 256 761)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	2 574 597	2 361 827
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(30 016 436)</b>	<b>(30 612 032)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Frais d'émission de la dette à long terme	(202 992)	(185 000)
Émission de dette à long terme	38 001 726	30 000 000
Remboursement de la dette à long terme	(35 239 206)	(19 580 746)
Avances du Fonds de financement	5 873 106	(493 695)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>8 432 634</b>	<b>9 740 559</b>
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>	<b>1 883 413</b>	<b>432 059</b>
<b>ENCAISSE au début</b>	<b>778 805</b>	<b>346 746</b>
<b>ENCAISSE à la fin</b>	<b>2 662 218 \$</b>	<b>778 805 \$</b>
Intérêts payés au cours de l'exercice financier	5 516 078 \$	5 312 286 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant a été constitué le 1er avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports (L.R.Q., c. M-28). Le Fonds est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

Les surplus accumulés sont versés au Fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisation déterminée est appliquée aux régimes gouvernementaux interentreprises à prestations déterminées, compte tenu du fait que le Fonds ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### Stocks

Les stocks de pièces et de carburant sont évalués au moindre du prix coûtant et de leur valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Ce dernier peut être constitué du coût direct de la main-d'œuvre capitalisé ainsi que d'autres coûts directs. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants et en tenant compte d'une valeur résiduelle exprimée en pourcentage du coût :

	Durée de vie	Valeur résiduelle
Matériel roulant et équipement lourd	5, 10, 15 ans	12 %, 15 %
Matériel roulant léger	5 ans	20 %
Réservoirs et pompes	3 et 15 ans	–
Outillage	10 ans	–
Équipements informatiques	3 et 5 ans	–
Mobilier de bureau	5 ans	–
Améliorations locatives	5 ans	–

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ce dernier peut être constitué du coût direct de la main-d'œuvre capitalisé ainsi que d'autres coûts directs. Ils sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

	Durée de vie	Valeur résiduelle
Logiciels	3 ans	–
Développement informatique	5 ans	–

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Frais d'émission de la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de la dette en cause, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Revenus et contributions reportées

Les revenus perçus d'avance et les contributions du gouvernement du Québec et du Canada relatives au financement des immobilisations sont reportés et virés aux revenus selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

## 3. CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT

Les contributions du gouvernement comprennent un montant de 470 307 \$ (567 141 \$ en 2007) du Québec et un montant de 8 422 \$ (0 \$ en 2007) du Canada correspondant à l'amortissement des contributions reportées relatives au financement des immobilisations. Elles incluent également une contribution du gouvernement du Québec de 93 800 \$ servant à compenser le coût des loyers.

	2008	2007
Amortissement des contributions reportées, transfert d'actifs	182 921 \$	287 141 \$
Amortissement des contributions reportées, souffleuses	280 000	280 000
Amortissement des contributions reportées, contrat d'approvisionnement	7 386	–
Amortissement des contributions reportées, programme Éco-Auto	8 422	–
Contribution pour loyers	93 800	–
	<b>572 529 \$</b>	<b>567 141 \$</b>

## 4. FRAIS D'EXPLOITATION

	2008	2007
<b>Pièces</b>		
Stocks au début	2 011 203 \$	2 095 529 \$
Achat de pièces, réparations externes et immatriculation	16 318 352	14 270 836
Stocks à la fin	(2 039 671)	(2 011 203)
	<b>16 289 884 \$</b>	<b>14 355 162 \$</b>
<b>Carburant</b>		
Stocks au début	745 426 \$	752 212 \$
Achat de carburant, entretien et permis pétrolier	13 035 105	10 796 859
Stocks à la fin	(909 389)	(745 426)
	<b>12 871 142 \$</b>	<b>10 803 645 \$</b>

### 5. DÉBITEURS

	2008	2007
Ministère des Transports	8 992 633 \$	11 381 626 \$
Autres ministères et organismes	2 716 844	1 642 315
Municipalités et autres	3 605 067	2 774 985
	<b>15 314 544 \$</b>	<b>15 798 926 \$</b>

### 6. STOCKS

	2008	2007
Pièces	2 039 671 \$	2 011 203 \$
Carburant	909 389	745 426
	<b>2 949 060 \$</b>	<b>2 756 629 \$</b>

### 7. CONTRIBUTIONS RECOUVRABLES DU GOUVERNEMENT

	2008	2007
Solde à recevoir du gouvernement du Québec, sans intérêt, recouvrable par versements annuels de 280 000 \$, échéant au cours de l'exercice 2018	2 243 308 \$	2 523 308 \$
Solde à recevoir du gouvernement du Canada, sans intérêt, recouvrable au cours du prochain exercice	121 000	–
	<b>2 364 308</b>	<b>2 523 308</b>
Encaissements recouvrables au cours du prochain exercice	401 000	280 000
	<b>1 963 308 \$</b>	<b>2 243 308 \$</b>

Les encaissements en capital s'éleveront à 401 000 \$ au cours du prochain exercice financier et à 280 000 \$ au cours des quatre exercices suivants.

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Matériel roulant et équipement lourd <sup>(1)</sup>	149 002 381 \$	61 903 779 \$	87 098 602 \$	83 929 035 \$
Matériel roulant léger	89 272 961	44 496 555	44 776 406	39 850 052
Réservoirs et pompes	4 173 637	1 996 615	2 177 022	2 335 466
Outillage	2 643 417	1 373 549	1 269 868	1 200 616
Équipements informatiques	2 743 700	2 391 625	352 075	359 478
Mobilier de bureau	59 528	48 654	10 874	11 847
Améliorations locatives	208 168	178 076	30 092	61 796
	<b>248 103 792 \$</b>	<b>112 388 853 \$</b>	<b>135 714 939 \$</b>	<b>127 748 290 \$</b>

<sup>(1)</sup> Du matériel roulant et de l'équipement lourd en cours de conception, pour un montant de 896 535 \$ (1 559 220 \$ au 31 mars 2007), n'ont pas été amortis.

### 9. ACTIFS INCORPORELS

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Logiciels	103 630 \$	66 898 \$	36 732 \$	25 311 \$
Développement informatique <sup>(1)</sup>	14 985 932	10 378 899	4 607 033	5 937 034
	<b>15 089 562 \$</b>	<b>10 445 797 \$</b>	<b>4 643 765 \$</b>	<b>5 962 345 \$</b>

<sup>(1)</sup> Du développement informatique au montant de 1 305 578 \$ (1 763 909 \$ au 31 mars 2007) n'a pas été amorti.

### 10. EMPRUNT TEMPORAIRE

Le Fonds dispose d'une autorisation d'emprunt temporaire du ministère des Finances d'un montant maximal de 10 000 000 \$, au taux préférentiel de la Banque du Canada. Les intérêts sont payables le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et l'emprunt est renouvelable le 31 mars 2013.

### 11. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2008	2007
Fournisseurs	6 936 924 \$	6 460 194 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 774 981	1 924 916
Taxes de vente	246 900	245 656
Salaires et avantages sociaux	758 402	931 244
	<b>9 717 207 \$</b>	<b>9 562 010 \$</b>

### 12. AVANCES DU FONDS DE FINANCEMENT

Les avances du Fonds de financement du gouvernement du Québec ne peuvent excéder 50 000 000 \$. Le taux d'intérêt quotidien correspond à la moyenne des taux des acceptations bancaires pour un mois, plus une marge de 0,3 %. Les avances ne comportent aucune modalité de remboursement et sont renouvelables le 31 mars 2011.

### 13. DETTE À LONG TERME

	2008	2007
<b>Fonds de financement du gouvernement du Québec</b>		
<b>Billets portant intérêts à taux fixe, remboursables par versement annuel :</b>		
6,26 %, échu le 1 <sup>er</sup> octobre 2007	– \$	8 514 963 \$
6,422 %, échu le 1 <sup>er</sup> octobre 2007	–	8 518 340
5,958 %, 1 299 094 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2010	3 897 281	5 196 375
6,094 %, 1 149 505 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2012	5 747 524	6 897 028
4,8 %, 1 052 601 \$, échéant le 16 juillet 2008	1 052 601	2 105 202
5,031 %, 948 816 \$, échéant le 16 juillet 2009	1 897 632	2 846 447
5,474 %, 782 656 \$, échéant le 16 juillet 2012	3 913 279	4 695 935
5,788 %, 725 583 \$, échéant le 16 juillet 2018	7 981 409	8 706 992
3,878 %, échu le 16 janvier 2008	–	681 250
4,195 %, 766 400 \$, échéant le 16 janvier 2009	766 400	1 532 800
3,418 %, échu le 29 novembre 2007	–	2 500 000
3,844 %, 500 000 \$, échéant le 19 janvier 2009	500 000	1 000 000
5,267 %, 1 000 000 \$, échéant le 5 mai 2014	7 000 000	8 000 000
3,937 %, 1 000 000 \$, échéant le 28 avril 2011	8 000 000	9 000 000
4,524 %, 300 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	3 600 000	3 900 000
3,893 %, 1 500 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2009	3 000 000	4 500 000
4,813 %, 1 000 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	8 000 000	9 000 000
4,855 %, 1 000 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2016	9 000 000	10 000 000
4,151 %, 2 000 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2011	8 000 000	10 000 000
4,88 %, 300 000 \$, échéant le 9 mai 2012	3 000 000	–
5,065 %, 900 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017	13 500 000	–
4,504 %, 1 680 671 \$, échéant le 28 avril 2011	6 722 686	–
4,546 %, 317 554 \$, échéant le 10 mai 2012	1 587 769	–
5,598 %, 531 879 \$ échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	3 191 271	–
3,973 %, 2 000 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2012	10 000 000	–
	<b>110 357 852</b>	<b>107 595 332</b>
Versements échéant au cours du prochain exercice	20 754 758	35 239 207
	<b>89 603 094 \$</b>	<b>72 356 125 \$</b>

### 13. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2009	20 754 758 \$
2010	18 435 756
2011	15 986 941
2012	18 687 847
2013	11 507 176

### 14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Certains services de soutien administratif et technique fournis par le ministère des Transports, dont la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, ne sont pas comptabilisés dans l'état des résultats et de l'excédent. Ces services ont été fournis gratuitement.

En plus des opérations entre apparentés mentionnées précédemment, qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a effectué aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas mentionnées distinctement dans les états financiers.

### 15. AVANTAGES SOCIAUX

#### Régimes de retraite

Les membres du personnel du Fonds participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 857 107 \$ (790 241 \$ en 2007). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

#### Vacances et congés de maladie

Les vacances et les congés de maladie du Fonds remboursés par le gouvernement du Québec et imputés aux résultats de l'exercice s'établissent à 83 694 \$ (257 355 \$ facturés en 2007).

## 16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### Contributions recouvrables du gouvernement du Québec

La juste valeur des contributions recouvrables du gouvernement du Québec ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'actif.

### Avances au Fonds de financement

La juste valeur des avances au Fonds de financement est pratiquement identique à la valeur comptable, compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres à taux semblables.

### Dette à long terme

Au 31 mars 2008, la juste valeur de la dette à long terme de 110 357 852 \$ (107 595 332 \$ au 31 mars 2007) s'établissait à 115 597 070 \$ (111 429 978 \$ au 31 mars 2007), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie du cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt.

### Instruments financiers à court terme

Les valeurs comptables des instruments financiers à court terme sont représentatives de leur juste valeur en raison de leur brève échéance.

